

L'engagement étudiant et les certifications



L'engagement étudiant favorise l'acquisition de compétences et de savoirs qui contribuent à l'épanouissement personnel, à la formation citoyenne et à une meilleure insertion des étudiant·e·s.

C'est pourquoi l'université Bordeaux Montaigne propose divers dispositifs pour accompagner l'engagement étudiant.

Le dispositif des certifications

Les certifications permettent aux étudiant·e·s de découvrir de nouvelles activités et d'élargir leurs connaissances.

Elles consistent en des formations complémentaires au diplôme auquel sont inscrit·e·s les étudiant·e·s.

D'une durée minimum de 20 heures, ces certifications permettent aux étudiant·e·s de développer des compétences et connaissances sur des thématiques disciplinaires ou en lien avec un projet personnel. Elles permettent aussi d'obtenir des points bonus sur la moyenne du semestre.

Le dispositif d'engagement étudiant

Le dispositif d'engagement étudiant permet de reconnaître et valoriser certaines activités dans lesquelles les étudiant·e·s sont déjà investi·e·s.

Grace à ce dispositif, ces étudiant·e·s peuvent bénéficier d'aménagements dans leurs études et/ou de valorisation de leurs activités en obtenant des points bonus sur la moyenne de l'année.

Élu·e·s étudiant·e·s

Des mesures sont mises en place afin de faciliter le travail des élu·e·s et leurs actions. Consultez la [charte de l'engagement étudiant](#).

📄 [Télécharger le fichier «guide_certifications2023.pdf» \(7.7 Mo\)](#)